

a été achetée par le Gouvernement, et lorsqu'il a été décidé que le coût de revient serait appliqué au prolongement du chemin de cette compagnie jusqu'à Chicago, qu'une autre route concurrente de Chicago—et entièrement étrangère—recevrait l'aide de l'influence du Gouvernement et de l'argent du public, et ce au plus grand préjudice de cette compagnie.

Il est plus ou moins admis que les chemins de fer du Gouvernement n'ont pas pour but principal de faire de l'argent, et quoique cela puisse ne pas être le cas pour le Pacifique Canadien, cependant il est, d'après les dires récents exprimés par son Président lui-même, si richement favorisé, doté et fourni d'argent par la Puissance que peut en faire une entreprise sujette en aucune manière aux règles de prudence ordinairement suivies au profit de la propriété.

Je demande au nom d'une Compagnie propriétaire, dont le capital dépensé en Canada dépasse la dette consolidée et non consolidée de toute la Puissance, s'il est juste que l'influence du Gouvernement et les revenus du pays soient ainsi mis à contribution contre une corporation privée de capitalistes anglais.

Je soumets de plus que cette compagnie va souffrir des dommages, en autant que, pendant que le monopole accordé dans le Nord-Ouest lui liait les mains, les fonds accordés à une compagnie rivale serviront à des fins d'agression en accord avec les concurrents Américains les plus acharnés contre la Compagnie du Grand Tronc,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. HICKSON,

Gérant Général.